

III, 5.) — Sous Claude, la loi Claudia sur la tutelle des femmes (Gaius, I, 157, 171.)

On cite encore une loi Petronia, défendant de vendre des esclaves pour être livrés aux bêtes, peut-être sous Auguste. *Dig.*, 41, *ad Leg. Cornel. de Sica*, (XLVIII, 8,); — *Id.* 42, *de contrat. emptione*, (XVIII, 1.)

A partir de ce moment, nul autre acte public n'est qualifié officiellement *lex*. Quand ce nom est donné par Tacite à un sénatus-consulte (*Annal.*, IV, 16; XI, 13), c'est évidemment une expression peu exacte.

Il y a, il est vrai, la loi conservée par une inscription, sur le principat de Vespasien, et les lois pareilles qui probablement et dans les mêmes termes, inauguraient chaque nouvel empereur. En fait, ce n'était qu'acte de sénat; mais, en droit, c'était une *lex curiata*, c'est-à-dire une loi rendue ou censée rendue par l'assemblée générale des patriciens divisés en curies. Seulement cette assemblée était fictive ou se confondait avec le sénat.

HISTOIRE DU ROI AGRIPPA.

(Note de la page 311.)

L'extrait suivant de Josèphe me paraît peindre assez bien la cour de Tibère et la vie de ces princes à la suite, qui s'attachaient à la maison des Césars. On voit par les dangers que courut Agrippa qu'ils n'étaient nullement à l'abri des rigueurs impériales, pas plus que s'ils eussent eu l'honneur d'être sénateurs romains. Ainsi, sous Tibère, périt Tigrane, ancien roi d'Arménie (*Tac.*, *Ann.* VI, 40); sous Caligula, un Ptolémée son cousin, roi d'Afrique (*Suét.*, *in Cal.*, 26. — *Dion*, LIX. — *Senec.*, *de Tranq. animi*, 11.) Mithridate, roi d'Arménie, fut emprisonné, puis exilé sous le même prince (*Senec.*, *ibid.* *Tacite*, *Ann.* XI, 9.

J'emprunte la vieille et naïve traduction d'Arnaud d'Andilly.

« Un peu avant la mort d'Hérode le Grand, Agrippa, son petit-fils et fils d'Aristobule, était allé à Rome; et comme il mangeait souvent avec Drusus, fils de l'empereur Tibère, il s'insinua dans son amitié et se mit aussi fort bien dans l'esprit d'Antonia, femme de Drusus frère de Tibère, et mère de Germanicus, et de Claudius, qui fut depuis empereur, par le moyen de Bérénice sa mère, pour qui elle avait une affection et une estime particulières. Quoique Agrippa fût de son naturel très-libéral, il n'osa le faire paraître du vivant de sa mère, de peur d'encourir son indignation; mais, aussitôt qu'elle fut morte et qu'il n'y eut plus rien qui le retint, il fit de si grandes dépenses en festins et en libéralités excessives, principalement aux affranchis de César dont il voulait gagner l'affection, qu'il se trouva accablé de ses créanciers, sans pouvoir les satisfaire; et le jeune Drusus étant mort en ce même temps, Tibère défendit à tous ceux que ce prince avait aimés de se présenter devant lui, parce que leur présence renouvelait sa douleur.

« Ainsi, Agrippa fut contraint de retourner en Judée, et la honte de se voir en cet état l'obligea de se retirer dans le château de Malatha en Idumée, pour y passer misérablement sa vie. Cypros, sa femme, fit ce qu'elle put pour le détourner de ce dessein, et écrivit à Hérodiade, sœur d'Agrippa, qui avait épousé Hérode le Tétrarque, pour la conjurer de l'assister, comme elle faisait de son côté, autant qu'elle pouvait, quoiqu'elle eût beaucoup moins de bien qu'elle. Hérode et Hérodiade envoyèrent ensuite quérir Agrippa, et lui donnèrent une certaine somme avec la principale magistrature de Tibériade pour pouvoir subsister avec quelque honneur dans cette ville. Quoique cela ne suffît pas pour contenter Agrippa, Hérode se refroidit si fort pour lui, qu'il perdit la volonté de continuer à l'obliger. Et un jour, après avoir un peu trop bu dans un festin où ils se trouvèrent ensemble dans Tyr, il lui reprocha sa pauvreté et le bien qu'il lui faisait.

« Agrippa, ne pouvant souffrir un si grand outrage, alla trouver Flaccus, gouverneur de Syrie, qui avait été consul et

avec qui il avait fait amitié dans Rome. Il le reçut très-bien ; et il avait dès auparavant reçu de même Aristobule, frère d'Agrippa, sans que l'inimitié qui était entre ces deux frères l'empêchât de témoigner également son affection à l'un et à l'autre. Mais Aristobule continua de telle sorte dans sa haine, qu'il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût donné à Flaccus de l'aversion pour Agrippa ; ce qui arriva par l'occasion que je vais dire. Ceux de Damas étant entrés en contestation avec ceux de Sydon touchant leurs limites, et cette affaire devant être jugée par Flaccus, ils offrirent une grande somme à Agrippa qui promit de faire tout ce qu'il pourrait pour les assister de son crédit. Aristobule le découvrit et en instruisit Flaccus, qui se convainquit de la vérité du fait, et Agrippa disgracié fut obligé de se retirer à Ptolémaïde, où n'ayant pas de quoi vivre, il résolut de s'en retourner en Italie. Mais comme l'argent lui manquait, il dit à Marcias, son affranchi, de faire tout ce qu'il pourrait pour en emprunter. Cet homme alla trouver Protus, affranchi de Bérénice, mère d'Agrippa, qui, l'ayant recommandé par son testament à Antonia, avait été cause qu'elle l'avait reçu à son service, et le pria de lui vouloir prêter de l'argent sur son obligation. Protus lui répondit qu'Agrippa lui en devait déjà ; et ainsi, ayant tiré de lui une obligation de 20,000 drachmes attiques, il ne lui en donna que 17,500 et retint les 2,500 restant, sans qu'Agrippa s'y pût opposer. Après avoir touché cette somme, il s'en alla à Anthédon, ou ayant rencontré un vaisseau, il se préparait à continuer son voyage, lorsque Hérennius Capito, qui avait dans Jamnia l'intendance des affaires, envoya des gens de guerre pour lui faire payer 300,000 pièces d'argent qu'on lui avait prêtées du trésor de l'empereur, durant qu'il était à Rome. Agrippa les assura qu'il ne manquerait pas d'y satisfaire, mais, aussitôt que la nuit fut venue, il fit lever l'ancre et prit la route d'Alexandrie. Quand il y fut arrivé, il pria Alexandre, qui en était alabarche, de lui prêter 200,000 pièces d'argent. A quoi il répondit qu'il ne les lui prêterait pas, mais qu'il les prêterait à Cypros sa

femme, dont il admirait la vertu et l'amour pour son mari. Ainsi, elle fut sa caution, et Alexandre lui donna cinq talents avec assurance de lui faire payer le reste à Puteoles, ne jugeant pas à propos de lui donner à l'heure même, à cause de sa prodigalité. Et alors Cypros, voyant que rien ne pouvait plus empêcher son mari de passer en Italie, s'en retourna par terre en Judée avec ses enfants.

« Quand Agrippa fut arrivé à Puteoles, il écrivit à l'empereur alors à Caprée, qu'il était venu pour lui rendre ses devoirs, et qu'il le suppliait d'agréer qu'il l'allât trouver. Tibère aussitôt lui répondit qu'il pouvait venir quand il voudrait. L'empereur le reçut très-favorablement ; il l'embrassa et le fit loger dans son palais ; mais, dès le lendemain, il fut informé par Hérennius du refus qu'Agrippa avait fait de payer sa dette, et Tibère, violemment courroucé, défendit qu'on le laissât approcher de sa personne, avant qu'il se fût acquitté envers le trésor. Agrippa, sans s'étonner de cette colère, pria Antonia de lui vouloir prêter cette somme, afin de l'empêcher de perdre les bonnes grâces de César. Cette princesse, qui conservait toujours le souvenir de l'affection qu'elle avait portée à Bérénice, mère d'Agrippa, et de ce qu'il avait été nourri auprès de Claudius, son fils, lui accorda cette grâce. Ainsi il regagna la faveur de Tibère, qui lui ordonna de prendre soin de Tibère Néron, son petit-fils, fils de Drusus, et de veiller sur ses actions ; mais le désir qu'avait Agrippa de reconnaître les faveurs dont il était redevable à Antonia, fit qu'au lieu de satisfaire en cela au désir de l'empereur, il s'attacha d'affection auprès de Caius, surnommé Caligula, petit-fils de cette princesse, qui était aimée et honorée de tout le monde, à cause de la mémoire de Germanicus son fils ; et ayant emprunté 1,000,000 de pièces d'argent d'un affranchi d'Auguste, nommé Allus, qui était de Samarie, il rendit à Antonia ce qu'elle lui avait prêté.

« Ayant donc gagné les bonnes grâces de Caius, un jour qu'il était dans son chariot avec lui, ils tombèrent sur le discours de Tibère, et Agrippa ayant témoigné le désir de voir

bientôt Caius à sa place, Eutichus son affranchi, qui conduisait le chariot, l'entendit, mais n'en parla point alors. Mais quelque temps après, traduit devant Pison, préfet de Rome, pour avoir volé son maître, au lieu de répondre à l'accusation, il dit qu'il avait un secret à déclarer à l'empereur, qui était important pour sa sûreté. On l'envoya aussitôt à Caprée, et Tibère le fit mettre en prison sans approfondir davantage l'affaire.

« Mais, lorsque ce prince vint de Caprée à Tusculane, Agrippa pria Antonia d'obtenir qu'il voulût bien entendre Eutichus, afin de savoir de quel crime il l'accusait. Et Tibère avait sans doute beaucoup de considération pour elle, tant à cause qu'elle était sa belle-sœur que parce qu'elle était si chaste, qu'encore qu'elle fût fort jeune, lorsqu'elle demeura veuve, qu'Auguste la pressât de se remarier, elle ne voulut jamais passer à de secondes noces, mais vécut dans une si grande vertu, que sa réputation demeura toujours sans tache. Il faut ajouter qu'il lui était particulièrement obligé de l'affection qu'elle lui avait témoignée; car Séjan, colonel des gardes prétoriennes, qu'il avait très-particulièrement aimé et élevé à un très-haut degré de puissance, ayant, avec plusieurs sénateurs, plusieurs officiers d'armée, et même des affranchis de Tibère, formé contre lui une grande conspiration qui était sur le point de s'exécuter, elle seule fut cause qu'elle demeura sans effet, parce que l'ayant découverte, elle lui en fit savoir tous les détails par Pallas, le plus fidèle de ses affranchis. Un si grand service augmenta encore de telle sorte l'estime et l'affection qu'il avait déjà pour cette princesse, qu'il lui accorda une confiance sans bornes. Sur la prière qu'elle lui fit de vouloir entendre Eutichus, Tibère lui répondit : « Que s'il voulait accuser faussement son maître, il en était assez puni par les souffrances de la prison, et qu'Agrippa devait prendre garde à ne pas s'engager à poursuivre inconsidérément cette affaire, de peur que le mal qu'il voulait faire à son affranchi, ne tombât sur lui-même. » Cette réponse, au lieu de ralentir Agrippa, le fit presser encore davantage Antonia d'obtenir cet

éclaircissement de l'empereur. Un jour que Tibère prenait l'air en litière et qu'il était accompagné par Caius et Agrippa, elle renouvela sa demande; alors Tibère lui répondit : « Je prends les dieux à témoin que c'est contre mon sentiment et pour ne pas vous refuser que je ferai ce que vous désirez de moi. » Aussitôt Eutichus est amené : Tibère lui demande ce qu'il a à lui dire contre celui à qui il était redevable de sa liberté... : « Un jour, seigneur, lui dit-il, que Caius, que je vois ici, et Agrippa étaient ensemble dans un chariot que je conduisais, Agrippa dit à Caius : Ne verrai-je jamais venir le jour où ce vieillard s'en ira en l'autre monde et vous laissera le maître de celui-ci, sans que Tibère, son petit-fils, vous y puisse servir d'obstacle, puisqu'il sera facile de vous en défaire ? Que toute la terre serait heureuse et que j'aurais moi-même de part à ce bonheur !... » Tibère n'eut point de peine à ajouter foi à ces paroles, et ainsi il dit à Macron : « Enchaînez cet homme ; » mais Macron, ne pouvant s'imaginer que ce fût d'Agrippa qu'il s'agissait, différa d'exécuter cet ordre; Tibère l'ayant renouvelé, Agrippa eut recours aux prières; mais elles furent inutiles, et les gardes de l'empereur le menèrent en prison sans lui ôter son habit de pourpre. Comme il était échauffé par le vin qu'il avait bu au dîner et que la chaleur était très-grande, il se trouva pressé par la soif, et apercevant Thaumaste, un des esclaves de Caius, qui portait une cruche pleine d'eau, il lui en demanda, et après avoir bu lui dit : « Ce service ne sera point perdu pour vous; lorsque je serai libre, j'obtiendrai de Caius la liberté de l'esclave qui a pris autant de plaisir à me rendre service que si j'étais dans la bonne fortune. » Agrippa tint sa promesse : devenu roi, non-seulement il fit accorder la liberté à Thaumaste, mais même il le nomma administrateur de tous ses biens, et en mourant le recommanda à son fils Agrippa et à Bérénice sa fille, et ainsi Thaumaste fut conservé toute sa vie dans sa charge.

« Un jour qu'Agrippa était devant le palais avec d'autres prisonniers, la faiblesse que lui causait son chagrin fit qu'il

s'appuya contre un arbre sur lequel vint se poser un hibou. Un Allemand, du nombre des prisonniers, l'ayant remarqué et ayant appris qui il était, s'approcha de lui et lui dit : « Je vois
« bien qu'un si grand et si soudain changement de fortune
« vous afflige, et que vous aurez peine à croire que votre déli-
« vrance soit proche; mais je prends à témoin les dieux que
« j'adore et ceux que l'on révère en ce pays, qui nous ont mis
« dans ces liens, que ce que je vous dis n'est point pour vous
« donner une vaine consolation : sachez donc ce que cet oiseau
« qui vient de voler au-dessus de votre tête vous présage. Vous
« serez bientôt libre et élevé à la plus grande puissance; vous
« serez heureux le reste de votre vie, et laisserez des enfants
« qui succéderont à votre bonheur; mais lorsque vous verrez
« une seconde fois paraître cet oiseau, vous n'aurez plus que
« cinq jours à vivre. Telles sont les choses que les dieux vous
« présagent. Quand vous vous trouverez dans une si grande
« prospérité, n'oubliez pas ceux qui sont maintenant vos com-
« pagnons d'infortune. » Cette prédiction, qui plus tard excita
l'admiration d'Agrippa, ne lui inspira alors qu'une grande hilarité. Cependant Antonia était très-affectée de sa captivité, et elle l'adouçissait par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Macron lui donnait ses soldats les plus sociables pour gardes, on lui permettait l'usage du bain; Silas son ami, Marcias et Stichus, ses affranchis, lui portaient les mets qu'ils savaient lui être les plus agréables. On lui laissait des couvertures dont il se servait la nuit.

« Six mois se passèrent de la sorte; cependant Tibère mourut et Marcias courut en hâte donner cet avis à son maître : il le trouva prêt à se mettre au bain; et, s'étant approché, lui dit en hébreu : « Le lion est mort. » Agrippa comprit; dans le transport de sa joie, il lui dit : « Comment pourrai-je assez
« reconnaître les services que vous m'avez rendus, surtout
« celui de m'apporter cette nouvelle, surtout si elle est véritable? » L'officier qui le gardait remarquait avec quel em-

pressement Marcias était venu et la joie d'Agrippa, jugea qu'il était arrivé quelque chose d'important, et les pria de lui dire ce que c'était; ils firent d'abord difficulté, mais enfin Agrippa, qui avait contracté quelque amitié avec lui, lui communiqua la nouvelle; alors l'officier le félicita de son bonheur, et pour lui prouver la part qu'il y prenait, lui fit un festin. Mais pendant qu'ils faisaient bonne chère, un bruit contraire assura que Tibère n'était pas mort et qu'il viendrait bientôt à Rome. Une si grande surprise étonna tellement cet officier, qu'il poussa Agrippa de dessus le lit sur lequel ils étaient assis pour manger, en lui disant : « Vous imaginez-
« vous que je souffre que vous m'ayez trompé impunément par
« cette fausse nouvelle de la mort de l'empereur, et que cette
« supposition ne vous coûte pas la vie. » En achevant ces mots il le fit enchaîner et garder avec plus de soin que jamais. Agrippa passa la nuit dans la plus grande peine; mais, le lendemain, on ne douta plus de la mort de l'empereur; chacun en parla ouvertement; il en est même qui firent des sacrifices aux dieux pour les remercier. Caius voulait, dès le jour même, mettre Agrippa en liberté; mais Antonia lui conseilla de différer, non qu'elle manquât d'affection pour lui, mais parce qu'elle estimait que cette précipitation choquerait la bienséance. Néanmoins, peu de jours après, Caius l'envoya quérir, et ne se contenta pas de lui faire dire de faire couper ses cheveux; il lui mit le diadème sur la tête, l'établit roi de la tétrarchie que Philippe avait possédée, et y ajouta celle de Lysanias. Il voulut aussi, pour marque de son affection, lui donner une chaîne d'or de semblable poids à celle de fer qu'il avait portée. »